



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assemblée Générale



ANNEE 2021

Jeudi 28 avril 2022

Maison des Genêts

23 place de Verdun – 59650 Villeneuve d’Ascq

Tel : 03.20.91.32.64 - email : resplus@free.fr

Site : www.residenceplus.fr

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 10
Insertion logement	Page 11
Insertion Emploi	Page 18
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 25

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Xavier ALIX

Vice-Présidents

Philippe ROGER
Monique LHERNOULD
Chantal COLLE

Trésorier

François NIGRO

Secrétaire

Estelle VENTENAT

Secrétaire adjointe

Anne Marie BARBAUT

Chargée de Communication

Laurence FISCHER

Administrateurs

Marie Claude DE MICHIEL
Jacqueline VAN OVERTVELD
Christiane MONIOT
Claudine DAMIE

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice :

Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable
Secrétaire accueil

Sylvia VANDEWALLE
Anne Gaëlle HILLION
Marthe TSIMBA PASI

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé
Conseillère ESF
Conseillère ESF
Assistante Sociale
Secrétaire Administrative

Habib YOUNES
Laurence MARTIN
Emilie HIMPE
Fatima DUPONCHELLE
Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

Accompagnement
Socioprofessionnel

Laurence DELPLANQUE
Josette LAGORCE
Emilie BOUCHART

Coordinateur Technique Bâtiment

Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Bâtiment

Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Samuel REZMUVES/ Abdel. MESSAAD
Laurent DARQUES

Coordinateur Technique Propreté Urbaine

Djamel ROUIBI

Animateurs Technique Propreté Urbaine

Rédouane LAMRI
Vincent DUBOIS
Philippe SCRITE
Elisabeth HENNART
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Villes de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional
- * Conseil Départemental
- * MEL unité FSL
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord Habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DDETS
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- * La banque alimentaire

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DDETS
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPLE (Pole Insertion Professionnelle et Lutte contre les

Exclusions)

- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi - Villeneuve d'Ascq
- * PLIE Villeneuve d'Ascq
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Centres sociaux Wattrelos
- * R'Libre
- * SPIP

RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire (ou son représentant),
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, bienvenue à chacune et à chacun, et tous mes remerciements pour l'intérêt que vous consacrez à notre association, et que vous marquez par votre présence.

L'exercice 2021 de Résidence Plus s'est d'abord caractérisé par un retour à la normale, suite à la situation générée par les deux années marquées par la Covid-19. Les activités ont repris leur cours habituel, qu'il s'agisse du suivi des personnes en réinsertion par le logement, ou des chantiers second œuvre bâtiment et propreté urbaine. Notre directrice, Myriam SENHADJI, vous présentera d'ici quelques minutes par le détail l'ensemble de notre activité.

L'exercice 2021 s'est aussi caractérisé par la fin de deux feuilletons qui ont duré longtemps ! Je veux parler du déménagement et du site Internet.

Pour ce qui concerne le déménagement, nous en parlions depuis longtemps, d'autant plus que nous ne pouvions plus profiter de l'usage de l'ensemble de nos locaux pour des raisons sanitaires. Puis les planètes se sont alignées ! La disponibilité de locaux suffisamment vastes à proximité de notre ancien siège, et le fait qu'ils soient abordables sur le plan du loyer, nous ont permis de passer à l'action. Bien sûr, il a fallu réaliser quelques travaux d'adaptation et de rénovation, et concrètement le déménagement s'est fait mi-juin 2021. Et, au numéro près, nous gardons même notre adresse historique, place de Verdun !

Autre gros chantier dont nous parlions depuis longtemps, la réfection de notre site internet. Il en existait bien un depuis quelques années. Mais il ne nous donnait pas satisfaction, et était peu fonctionnel ... quand il fonctionnait ! Là aussi, nous avons pris les choses en main, et avons fait appel à un professionnel. Et nous vous présentons le bébé ! Le site est volontairement dépouillé, et conçu pour être utilisé par notre public. Son objectif premier, outre d'assurer une présence et de montrer ce que nous faisons, est de permettre aux personnes qui connaissent des difficultés de prendre contact avec nous, et de vérifier rapidement leur éligibilité à notre soutien. Le site a été tout récemment mis en ligne. Il suffit de taper Résidence Plus dans un moteur de recherche pour y accéder. Déjà nous allons effectuer quelques modifications de forme et de mise à jour. Par la suite, il est appelé à évoluer en fonction des besoins que nous percevrons. C'est en tout cas dans cet esprit qu'il a été conçu. Dernière information à propos du site internet : il a déjà été utile, puisque notre directrice a reçu sa première demande d'information !

Un troisième chantier a été conduit, suite au questionnement d'une administratrice. La question, légitime, était de vérifier si nous étions bien positionnés au regard des diverses réglementations, en particulier celles qui touchent aux ressources humaines et à l'ensemble de nos obligations employeur. En d'autres termes, il nous était demandé d'une part de vérifier s'il y avait des trous dans la raquette, et d'autre part si nous étions en capacité de ne pas manquer une évolution importante de la réglementation. Nous avons fait appel à un cabinet extérieur, qui a conduit un audit. Et le verdict a été rassurant. Ce travail a montré que, sur l'ensemble de nos obligations réglementaires, nous sommes en règle au regard des textes en vigueur. Bien sûr l'auditrice a fait quelques petites recommandations qui, au regard des questions posées relèvent du détail. Et elle a précisé que le réseau de partenaires et les diverses sources d'information utilisées nous mettent à l'abri de l'ignorance de la mise en place d'un nouveau texte. Le président que je suis en est ressorti rassuré !

Puisque je parle de président rassuré, je ne peux m'empêcher de vous annoncer dès maintenant un nouveau résultat financier positif, qui vient continuer de renforcer les fonds propres de notre association. Nous verrons les chiffres tout à l'heure.

Comme tout n'est pas toujours idéal, je souhaite préciser un petit point qui a trait à la qualité du public qui nous est confié. Nous percevons des financements de la part de la DREETS (anciennement DIRECCTE) pour conduire notre action auprès de ces personnes. En fin d'année, une modulation est répartie entre les différentes structures d'aide telles que la nôtre. Mais certaines sont plus égales que d'autres. Je me suis en effet laissé dire, de source informée, que telle ou telle « choisissait » son public en refusant les cas les plus compliqués. Il est évident que le taux de sortie positive est plus important avec des personnes diplômées et qui parlent français. Face à cette situation, je tiens à dire qu'à Résidence Plus, nous n'avons jamais refusé une personne proposée par un partenaire. Et malgré cette situation, je tiens à souligner que les sommes perçues au titre de la modulation augmentent d'année en année, signe de la reconnaissance par la DREETS de notre efficacité auprès de ce public.

Pour terminer ce propos, je voudrais remercier.

Remercier nos partenaires, qui ont fait ce qu'il fallait pour nous aider à passer au mieux ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire.

Merci Monsieur le Maire, merci les services municipaux, merci tous nos partenaires, administratifs et territoriaux. J'en profite pour vous dire que Myriam SENHADJI m'a fait part de vos éloges suite à la qualité du travail des équipes propreté urbaine, et à la rapidité avec laquelle elles ont remis les rues de notre cité en état après les récents coups de vent.

Merci à nos administrateurs, pour leur présence, leurs idées et pour avoir proposé des décisions, et un grand merci à notre directrice qui les a mises en œuvre au quotidien, en tenant compte des mille et une difficultés que chaque journée sait faire jaillir.

Je souhaite aussi remercier individuellement chacune et chacun de nos salariés, permanents ou en CDDI, qui ont contribué, chacun à leur manière, au résultat de l'association.

Un grand merci à l'équipe de travailleurs sociaux pluridisciplinaires qui accompagnent les personnes en difficulté pour l'accès ou le maintien au logement. Grâce à leur travail nous avons renforcé notre partenariat avec un nouveau partenaire qui est Action Logement.

Et je voudrais adresser ici un merci particulier à nos encadrants techniques, qui provoquent chez moi un sentiment de fierté particulier et puissant. Je le dis régulièrement : chacune et chacun d'entre eux a connu des difficultés, des accidents de la vie. Et tous ont fait le chemin ! Tous sont arrivés dans notre association en contrat aidé. Ils se sont formés, ils ont réuni les conditions pour être embauchés en CDI et devenir encadrants techniques. Et le fait d'avoir fait ce chemin leur donne une compétence rare, que ne maîtrisent pas à priori de jeunes techniciens supérieurs ou ingénieurs : ils savent parler à notre public, parce qu'ils le connaissent.

Merci donc à nos encadrants techniques, accompagnés des CSP, qui prennent en charge notre public, que nous n'avons pas trié, que nous prenons comme il est, tel qu'il nous a été confié, et qui, dans le caillou mal dégrossi qu'on leur a remis, vont chercher à faire émerger la pépite.

Je suis fier de ces collaborateurs qui parviennent à remettre des personnes un peu perdues sur des rails qui leur permettront, à terme, de reprendre une meilleure maîtrise de leur existence. A chacune et à chacun d'eux, un grand merci.

Et donc, pour conclure, en plus d'être un président rassuré, je suis surtout un président fier et heureux !

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITES

SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'opérateur de Compétences collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Anne Gaëlle HILLION et Marthe TSIMBA PASI, dans le cadre du dispositif contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétence), sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,20 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
 - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Mission :

Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation. Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de la MEL..

Conditions d'accueil du Public :

- rendez-vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, fournisseurs d'énergie, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

- Problématiques :**
- Impayés et difficultés financières
 - Tenue, hygiène du logement
 - Relationnelle

- Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

↳ Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

↳ Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

↳ Informations des droits et devoirs des locataires

↳ Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

↳ Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

↳ Aide dans les démarches administratives

Nouveau partenariat avec convention de financement avec Action Logement :

Notre travail consiste à accompagner des salariés en difficulté de logement autant pour l'accès que pour le logement

33 ménages ont eu une proposition d'accompagnement 26 ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 7 ont refusé.

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	0,80 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dues principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande. Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

VISALE : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Depuis 2017 nous proposons un partenariat à différents centres sociaux de la MEL où nous faisons des permanences afin de répondre et d'orienter les personnes en difficulté de logement

Jeunes sortant de prison

ACCOMPAGNEMENT MIS EN STAND-BY DU FAIT DE LA PANDEMIE

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole deux logements temporaires

Description synthétique de l'action :

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive
3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

Objectifs de l'action :

EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

Objectifs opérationnels de l'action :

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

- Travail budgétaire :

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)

- travail d'économie et de prévision

- Appropriation du logement :

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes

- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement

- visites à domicile régulières

- conseils pour les économies d'énergie

- Comportement :

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

- Médiation :

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

- Emploi

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

- Santé

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2021

Accès au logement :

Pour l'année 2021 :

131 RDV 1er accueil ont été donnés

73 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune pour réaliser un diagnostic

51 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement

10 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de mesure renforcée

12 ménages ont été **réorientés** en fonction de leur problématique ou n'ont pas donné de suite ou hors critères

Maintien dans le logement :

Pour l'année 2021, 97 diagnostics ont été réalisés dans le cadre du maintien logement

57 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure de maintien ou d'aide à l'installation

2 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure renforcée

10 ménages hors critère FSL

13 ménages sans nouvelles, 4 étaient **déjà accompagnés**, et **11 ont refusé** l'accompagnement et **1** était hospitalisé

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Djamel ROUBI	Coordinateur Technique voirie	1 ETP
Philippe SCRITE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Elisabeth HENNART	Animateur Technique voirie	1 ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
REZMOVES Samuel/MESSAAD Abdel	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
DARQUES Laurent	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
BOUCHARTE Emilie	Accompagnement social et pro	0.57 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et pro	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et pro	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triennal par la DIRECCTE.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat. Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CSS.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CSS ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCO, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

- Il y en a 4 :
- un à Villeneuve d'Ascq
 - un à Roubaix
 - deux à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat d'insertion vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, LMH, Particuliers, Entreprises

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérens, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2021, les ouvriers sont intervenus dans :

- 30 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 45 parties communes
- 7 parkings souterrains ou aériens

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

40 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2021.

Formations :

Durant leur contrat, 7 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 CACES Engin de chantier
- 1 CCP Plaquiste
- 3 CCP Electricien
- 1 CCP Peintre
- 1 CCP AMB (Agent Maintenance des Bâtiments)

1694 h de formation ont été réalisées en 2021

29 555 h de travail ont été rémunérées en 2021

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2021, les ouvriers sont intervenus dans :

- 13 appartements ou maisons vacants : détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

- 8 entrées et halls : mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

17 personnes ont été accompagnées durant 2021.

Formations :

5 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 CCP Peintre
- 1 CCP Carreleur
- 1 CCP AEB (Agent d'Entretien du Bâtiment)
- 2 CCP ITS (Installateur Thermique et Sanitaire)

1198 h de formation ont été réalisées en 2021

13 514 h de travail ont été rémunérées en 2021

Les chantiers d'insertion de Wattrelos

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos et allocataires du RSA et/ou résident en QPV

Côté technique : Pendant l'année 2021, les ouvriers sont intervenus dans :

- 70 appartements ou maisons vacants : détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 5 parties communes d'immeubles

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

32 personnes ont été accompagnées durant 2021 dont 6 femmes.

Formations :

12 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 1 CCP Carreleur
- 2 CCP Peintre
- 2 CACES
- 2 CCP Electricité
- 2 CCP Plaquiste
- 1 CCP ITS (Installateur Thermique et Sanitaire)
- 1 CCP AEB (Agent d'Entretien du Bâtiment)
- 1 Auxiliaire Ambulancier

2 524 h de formation ont été réalisées en 2021

21 223 h de travail ont été rémunérées en 2021

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie, Ascq, Annappes.

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

16 personnes ont été accompagnées pour l'année 2021

Formations :

2 personnes ont fait une formation :

- 1 a passé le CQP AMC
- 1 a titre Pro ADVF

546 h de formation ont été réalisées en 2021

Quartier Résidence Poste

Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

Quartier Pont de Bois et

Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **70 personnes dont 12 femmes** en contrats aidé et fonctionne avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 5 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CSS, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aides administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2021 :

10 personnes ont suivi une formation :

- 3 personnes en formation CQP Agent Machiniste Classique dont 2 personnes qui ont trouvé un emploi de suite.
- 1 personne en formation Français langue étrangère
- 1 personne en formation Module Installateur Thermique
- 1 personne en formation Soudeur à l'arc initial
- 1 personne a commencé le CCP1 et le CCP3 du titre Assistant de vie aux familles mais elle a arrêté la formation pour des raisons personnelles
- 1 personne en formation CCP1, CCP2 et CCP3 du titre Assistant de vie aux familles suite à cette formation la personne a trouvé un emploi de suite.
- 1 personne en formation Agent de prévention et sécurité
- 1 personne en formation Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment.

La mise en Période de Mise en Place en Situation en Milieu Professionnelle en 2021

1 personne a fait une PMSMP afin de découvrir le métier d'Employée Libre Service

2 133 h de formation ont été réalisées en 2021.

51 696 heures de travail ont été rémunérées en 2021

Les perspectives pour 2022 pour l'ensemble des chantiers :

Reconduction des actions menées en 2021 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel avec les entreprises pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Mise en place et utilisation de la plateforme de l'inclusion, espérant ainsi avoir plus de candidatures variées.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires,
Mesdames, Messieurs

L'exercice 2021 a été un exercice de retour à la normale, après la secousse sanitaire générée par la Covid-19. Autant vous le dire de suite, l'exercice 2021 a été bénéficiaire d'un peu plus de 30 000 €. Dans les propos qui vont suivre, les sommes énoncées sont celle de l'exercice 2021, avec le pourcentage de variation par rapport à l'exercice 2020.

Le résultat courant non financier, ce que l'on appelait auparavant le résultat d'exploitation, s'élève à 32 372 €, en diminution de 51 %. Mais le résultat anormal était celui de l'an dernier, qui a été amplifié par les aides reçues de l'Etat suite à la mise en chômage partiel de notre personnel pour le protéger du Covid. Ce résultat d'exploitation représente 1,22% du total des produits d'exploitation de notre association, qui s'élèvent à 2 643 934 €, en croissance de 16,5 %. Deux remarques à ce sujet :

La première, c'est que notre association continue de grandir par son volume d'activité, même si ce n'est pas un objectif en tant que tel. Nous avons désormais franchi la barre des 2,5 millions d'euros de ce qui correspond au chiffre d'affaires d'une entreprise.

La seconde, c'est que notre résultat ne représente que 1,22% de ce total. C'est dire, une nouvelle fois, la nécessité d'une gestion serrée, à l'euro près. Un imprévu, la perte d'une subvention, une modification règlementaire comme nous en avons déjà connu, et c'est le déficit assuré. D'où l'importance de toujours renforcer nos fonds propres.

Et sur ces deux points, je tiens à remercier notre directrice, qui gère, non pas à l'euro près, mais au centime d'euro !

A ce résultat courant non financier s'ajoutent un résultat financier de 1 645 €, stable, et un résultat exceptionnel négatif de 2 519 €, ce qui porte le résultat net de l'exercice 2021 à 31 497 €, qui représente, je l'ai déjà mentionné, 1,22% du total des produits de fonctionnement.

Les fonds associatifs s'élèvent, au 31 décembre 2021 à 427 583 €, et poursuivent leur consolidation. Je rappelle que l'objectif reste d'arriver à un fonds de roulement "normal" de 3 à 4 mois de fonctionnement soit, compte tenu de notre produit d'exploitation 2021, à une somme comprise entre 660 et 880 000 €. Bien sûr, cela représente des sommes considérables, mais qui sont le gage d'une part d'une gestion saine et d'autre part de la pérennité de notre structure. Je rappelle que c'est parce que nous avons des réserves suffisantes que nous avons pu passer des caps difficiles et faire face à des années déficitaires. Ce fonds de roulement n'est pas un objectif en soi. Mais c'est un moyen efficace de continuer à exister pour poursuivre notre action et procurer nos services auprès de populations qui en ont grand besoin.

1 BILAN ACTIF

Le montant total en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 739 400 €, en hausse de 8,4 %. Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 185 065 à 291 131 € sur l'exercice, soit + 57,3 %.

Et nous avons toujours nos valeurs mobilières de placement pour un montant de 34 134 €.

2 BILAN PASSIF

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 427 583 €, +10,4%, plus les provisions pour risques et charges (47 816 €), pour l'essentiel liées à des départs en retraite, ainsi que le passif exigible à hauteur de 201 633 €, en diminution de 18 %.

3 LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation de l'association de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 643 934 €, en progression de 16,50 %. A cela s'ajoutent les produits financiers pour 1 645 € et les produits exceptionnels, - 2 519 €.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 2 611 563 €, en hausse de 18,5 %, hors charges financières (nulles) et charges exceptionnelles pour un montant de 12 487 €.

Les frais de personnel permanent représentent 490 504 € (+27,8%). Attention cependant à ces variations et ces pourcentages, qui peuvent être liées à l'évolution des salariés : sur l'exercice 2015, ces sommes représentaient 490 954 €, soit ... 450 € de plus !

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de 31 497 € en report à nouveau, ce qui porte le montant des réserves à 427 583 €.

5 CONCLUSION

L'exercice 2021 a été un exercice de retour à la normale. Nos partenaires, eux aussi éprouvés dans leur fonctionnement, ont joué le jeu, et progressivement toutes nos activités ont repris leur rythme habituel.

Même s'il reste des progrès possibles ici ou là, notre structure fonctionne bien, et ses résultats lui permettent de rester pérenne. Dans un souci de transparence, et parce que notre action est soutenue pour partie par des fonds publics, nous avons pris la décision de publier notre rapport d'activité, ainsi que le rapport de notre Commissaire aux comptes, qui comporte notre bilan, pour les 5 dernières années glissantes, sur notre nouveau site internet.

Le meilleur remerciement que nous pouvons apporter à nos partenaires est de continuer à renforcer notre outil et d'en maintenir son efficacité tant en termes de qualité des prestations offertes à nos partenaires que de qualité de l'accompagnement offert à notre public.

Nous restons dans une démarche d'amélioration continue de notre fonctionnement. Organisation et gestion de la structure sont régulièrement passés au crible.

Attention cependant à l'excès d'enthousiasme ! Nos résultats sont certes bons. Mais ils représentent très peu, 1,22% pour cet exercice 2021, au regard de notre volume d'activité. Il nous faut nous préserver du moindre faux pas, être excellent dans notre démarche. Mais il nous faut aussi conserver le soutien de nos partenaires, pour qui nous voulons continuer à représenter beaucoup plus un investissement qu'une dépense !

A nous de continuer à vous prouver au quotidien que nous sommes bons.

Et ... à vous de poursuivre votre soutien à notre égard !

Je vous remercie de votre attention.